

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

PETIT P.V. DESTINE A L 'AFFICHAGE

CANTON DE GIF-SUR-YVETTE
FL/CP

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE VERRIERES-LE-BUISSON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 NOVEMBRE 2017

Le vingt novembre de l'an deux mille dix-sept à vingt heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur JOLY, Maire, et sur convocation qui leur a été adressée le quatorze novembre de l'an deux mille dix-sept conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

M. JOLY, Mme FOUCAULT, M. DOSSMANN, Mme LEGOFF, M. DELORT, Mme CHATEAU-GILLE, M. MORDEFROID, M. TREBULLE, Mme ROQUAIN, Mme CASAL DIT ESTEBAN, M. ZAKARIAN, Mme LIBONG, M. CHARLES, Mme KERNY-BONFAIT, M. ATTAFF, Mme ORSINI, Mme DEGERIT, M. PEPERS, Mme OCTAU, M. PANCRAZI, Mme BOULER, M. MILLET, M. TIXIER, Mme DE CHABALIER, M. FOURNIER, M. YAHIEL, Mme GIRI et M. GRISSOLANGE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. LARNICOL à M. JOLY
M. DERBANNE à Mme LEGOFF
M. LEFEVRE à M. DOSSMANN
Mme BARBET à Mme FOUCAULT
M. HULIN à M. FOURNIER

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme FOUCAULT

Monsieur le Maire demande au Conseil de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE

- Madame Caroline FOUCAULT secrétaire de séance,

PREND ACTE

- du débat d'orientations budgétaires au titre de l'année 2018,

DECIDE

- la création de six postes dans le cadre de la réouverture de l'Espace Bernard MANTIENNE ainsi qu'un poste de technicien territorial pour les services techniques,
- de se rallier à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion afin de garantir aux collectivités territoriales adhérentes les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, accident de service...),

- de prendre en charge les avis de contraventions pour non-désignation d'auteurs d'infractions au code de la route,

FIXE

- le tarif « inauguration » de l'Espace Bernard MANTIENNE à 4 € pour le cinéma, ce tarif s'appliquant dès la réouverture dudit espace jusqu'au mercredi 31 janvier 2018,

APPROUVE

- la validation de l'Avant Projet Définitif (ADP) pour le satellite de restauration du groupe scolaire David Régnier - Paul Fort - Bois Lorient ainsi que l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre, Monsieur le Maire ou l'un de ses représentants étant autorisé à déposer une demande de permis de construire ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier,

AUTORISE

- Monsieur le Maire à signer le marché public relatif à l'entretien des espaces verts de la commune avec l'entreprise AGRIGEX et tous les actes y afférents pour un montant minimum annuel de 83 333 € HT,
- Monsieur le Maire à signer les avenants en plus et moins values pour la construction de l'Espace Bernard MANTIENNE pour un montant total de 630 494,28 € HT,

AUTORISE

- le transfert du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de Verrières-le-Buisson à l'association TRIADE 91 ainsi que des agents du SSIAD par le biais d'une mise à disposition à ladite association, Monsieur le Maire étant autorisé à signer tout document y afférent par 28 voix pour, 1 voix contre (M. GRISSOLANGE) et 4 abstentions (M. FOURNIER, M. YAHIEL, M. HULIN et Mme GIRI).

Toutes les délibérations n'ayant pas fait l'objet d'une mention particulière ont été approuvées à l'unanimité des votes exprimés

PREND ACTE DES DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

- N°165 Signature du lot n°2 (papier de reprographie) du marché public relatif à la fourniture d'articles de papeterie de la commune avec la société LYRECO pour un montant annuel compris entre 3 000 € et 14 000 € HT,
- N°166 Signature d'un marché public n°1005 relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du passage du village avec la société TECHNI'CITE et la société ATELIER HORIZONS,
- N°167 Contrat entre la Ville et la société THYSSENKRUPP pour l'entretien préventif et curatif de l'ascenseur situé à la Maison Vaillant, pour un montant de 2 835 € TTC,
- N°168 Convention avec le Foyer de Vie « L'Alliance » pour le prêt à titre gracieux de matériel électoral du 06 au 11 octobre 2017,
- N°169 Signature du lot n°1 (fournitures de bureau) du marché public relatif à la fourniture d'articles de papeterie de la commune avec la société LYRECO pour un montant annuel compris entre 3 000 € et 15 000 € HT,

- N°170 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Temps pastel – L'agence des Magiciens SAS, pour la représentation du spectacle « Antonio en close up » et « Phénoménaliste » le mardi 09 janvier 2018 à 20h30 à l'Espace Bernard MANTIENNE, pour un montant de 9 495 € TTC,
- N°171 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec La Compagnie L'allégresse du pourpre, pour la représentation du spectacle « Un safari arctique » le samedi 09 décembre 2017 à 18h30 au Moulin de Grais, pour un montant de 1 000 € TTC,
- N°172 Convention entre la Ville et le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne pour une formation prévue le 06 novembre 2017, pour un montant de 465 € TTC,
- N°173 Convention entre la Ville et le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne pour une formation prévue le 09 novembre 2017, pour un montant de 465 € TTC,
- N°174 Convention entre la Ville et le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne pour une formation prévue le 16 octobre 2017, pour un montant de 465 € TTC,
- N°175 Signature d'un marché public n°1003 relatif à la mise à jour et à la réalisation des Diagnostics Techniques Amiante des bâtiments communaux avec le mandataire D-PRO pour un montant de 8 610€ TTC,
- N°176 Signature de la convention de prestation de service entre la Ville et l'Unité Mobile de Premiers Secours et d'Assistance UMPSA 77 pour le cross des écoles le mardi 17 octobre 2017 pour un montant de 500 € TTC,
- N°177 Convention entre la Ville et AFTRAL pour une formation prévue du 20 au 24 novembre 2017 pour un montant de 3 900 € TTC,
- N°178 Signature d'un contrat de maintenance pour les produits Requiem, Alto, Adagio, Mélodie avec la société ARPEGE pour un montant de 4 802,83 € TTC,
- N°179 Convention avec l'Institution « Notre Dame de l'Assomption » pour le prêt à titre gracieux de matériel électoral,
- N°180 Signature d'un contrat de vente pour la conception et la réalisation d'un spectacle avec l'Association Why Note, pour la représentation du spectacle de Blues et Boogie les 19 et 20 janvier 2018 à 21h00 à l'Espace Bernard MANTIENNE, pour un montant de 11 605 € TTC,
- N°181 Signature du lot 1 (solution de billetterie cinéma) et du lot 2 (solution de billetterie spectacle) pour la fourniture, l'installation et la maintenance d'une solution de billetterie informatisée cinéma et spectacle pour l'Espace Bernard MANTIENNE, pour un montant de 31 546,80 € TTC pour le lot 1 et 4 506 € TTC pour le lot 2,

- N°182 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec la Compagnie Minuit Zéro Une, pour la représentation d'une lecture brunch sur le thème « La culture du risque » le dimanche 19 novembre 2017 à 11h00 au Moulin de Grais pour un montant de 650 € HT,
- N°183 Conclusion d'un contrat d'abonnement à la plateforme de dématérialisation des marchés publics AWS-Achat avec la société AVENUE-WEB SYSTEMES pour un montant annuel de 637,94 € HT,
- N°184 Signature d'un contrat de maintenance pour l'infrastructure pabx et les terminaux du centre administratif avec la société FOLIATEAM pour un montant de 5 760 € TTC,
- N°185 Signature d'un contrat de maintenance pour une assistance technique sur les serveurs de la Ville avec la société GEMS, pour un montant de 4 110 € TTC,
- N°186 Signature d'un contrat de maintenance pour une assistance sur les systèmes de sauvegarde avec la société GEMS pour un montant de 1 257,60 € TTC,
- N°187 Signature d'un contrat de maintenance pour une assistance sur les systèmes de sécurités informatique avec la société GEMS pour un montant de 2 544 € TTC,
- N°188 Signature d'un contrat de maintenance et d'assistance téléphonique des progiciels Cegid Public Finances 150 avec la société CEGID PUBLIC pour un montant de 7 895,76 € TTC,
- N°189 Signature d'un contrat de prestation avec l'Association Procuste, pour la négociation et l'obtention des films aux meilleures conditions possibles pour le cinéma municipal pour un montant annuel de 4 000 € HT,
- N°190 Signature d'une convention avec un bénévole dans le cadre du dispositif Tremplin Citoyen mis en place par le département de l'Essonne pour un montant de 400 € à la charge du département de l'Essonne,
- N°191 Signature d'une convention avec un bénévole dans le cadre du dispositif Tremplin Citoyen mis en place par le département de l'Essonne pour un montant de 400 € à la charge du département de l'Essonne,
- N°192 Signature d'une convention avec un bénévole dans le cadre du dispositif Tremplin Citoyen mis en place par le département de l'Essonne pour un montant de 400 € à la charge du département de l'Essonne,
- N°193 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec la SARL Arts et Spectacles Production, pour la représentation du spectacle « En Filigrane » le dimanche 14 janvier 2018 à 17h00 à l'Espace Bernard MANTIENNE pour un montant de 5 275 € TTC,
- N°194 Signature d'un contrat pour la fourniture du lien principal SDSL 4 Mbps à débit garanti, routeur inclus avec la société SEWAN pour un montant de 8 064 € TTC,

- N°195 Convention de formation entre la Ville et le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne pour une formation prévue le 09 décembre 2017 pour un montant de 465 € TTC,
- N°196 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec le groupe 3.5.81 pour la représentation du spectacle « Tête de Linotte » le mercredi 14 mars 2018 à 10h et 15h00 à l'Espace Bernard MANTIENNE, pour un montant de 4 642 € TTC,
- N°197 Signature avec la société LENOVO d'un contrat pour l'extension de garantie sur le serveur IBM X3650-7979 SN 99MC235 pour un montant de 336 € TTC,
- N°198 Convention entre la Ville et le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne pour une formation prévue le 03 février 2018 pour un montant de 465 € TTC,
- N°199 Convention entre la Ville et le Centre de formation Saint-Honoré pour une formation prévue du 20 au 21 novembre 2017 pour un montant de 420 € TTC,
- N°200 Signature d'un contrat de maintenance avec la société ESSONNE CONSULTANTS pour le logiciel des demandes de logement pour un montant annuel de 1 050 € TTC,
- N°201 Avenant à la convention d'occupation privative des antennes relais installées dans l'église Notre dame de l'Assomption dans le cadre du transfert d'exploitation des antennes relais par la société BOUYGUES TELECOM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**Le Maire,
Vice-Président de Paris-Saclay,**

Thomas JOLY

Affiché conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application du décret du 7 avril 2000, "le dispositif des délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, à caractère réglementaire, sont publiés dans un Recueil des Actes Administratifs ayant une périodicité trimestrielle", lequel est, par demande formulée auprès du Secrétariat Général, en Mairie :

- consultable, sur place à titre gratuit.

- communicable, par photocopie, à titre onéreux, aux frais du demandeur, au (x) tarif (s) fixé (s) par délibération, en vigueur à la date de la demande.